

**ACTUALITÉS**

LA RÉVISION DU PLU EST ENGAGÉE

**DOSSIER ENVIRONNEMENT**

DES PLANTES INVASIVES ET  
DANGEREUSES POUR LA SANTÉ

**RÉTRO**

UN ÉTÉ RICHE EN ANIMATIONS

## Le mot DU MAIRE

Dans quelques semaines, l'année 2021 s'achèvera, une année encore marquée par la pandémie de Covid-19.

Depuis le mois de juin, nous avons plus ou moins pu reprendre nos activités et nous retrouver. Nous avons réussi à maintenir certaines manifestations en les adaptant au contexte sanitaire. L'économie a pu redémarrer et les touristes ont été présents en nombre cet été.

Les élus et les services ont continué de porter les dossiers. Tous les lots du lotissement communal ont trouvé acquéreur. La livraison des logements sociaux d'Espacil devrait être effective à la fin du 2<sup>ème</sup> semestre 2022. Ces 64 logements au total permettront à nos actifs, avec des parcours résidentiels différents – location ou acquisition – de se loger sur notre territoire.

Sur le plan des travaux, le réaménagement de la mairie avance à un bon rythme. Les administrés et les services pourront retrouver les nouveaux locaux à la fin du second trimestre. Les travaux d'entrée de bourg seront entrepris prochainement. Enfin, les locaux destinés aux professions médicales seront livrés pour le mois de septembre 2022 (le nouveau médecin, dont on peut se réjouir de l'arrivée dans notre commune, exerce à domicile en attendant) ainsi que la nouvelle salle associative.

2022 verra le lancement de la révision du PLU, une procédure qui s'étalera sur 3 ans.

Les effectifs de l'école sont en hausse mais la dernière classe créée ne suffira peut-être pas à accueillir tous les élèves. Avec une projection à plus de 110 élèves, l'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe pourrait s'avérer nécessaire.

J'aurai un grand plaisir à vous retrouver et vous informer sur tous les projets à venir lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, fixée au jeudi 6 janvier.

En attendant, je vous souhaite une bonne fin d'année et de belles fêtes avec vos proches.

Prenez soin de vous.

Votre Maire,  
**Alain LAYEC**

© Alexandre L'Amoureux

# SOMMAIRE

## ACTUALITÉS



**4** La commune réalise une fresque au Puits David



**7** La mairie et le bureau de poste ont intégré des locaux provisoires à Keraradec

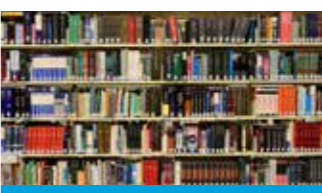


**8** Révision du PLU

## BON À SAVOIR



**16** Un nouveau médecin s'installe dans la commune



**16** Accès des médiathèques à tous les publics



**20** Festival du Journal Intime

## DOSSIER

### ENVIRONNEMENT

10



## ET AUSSI

RÉTRO .....	18
AGENDA .....	22
ÉTAT CIVIL .....	23
NUMÉROS UTILES .....	24

Directeur de publication : Alain Layec. Responsable de la rédaction : Maryse Abela.  
Comité de rédaction : Geneviève Cadoret, Claude Colombier et Jean-Bernard Sizun.  
Crédit photos : Toutes photos de ©Mairie de Saint-Gildas-de-Rhuys sauf mentions.  
Photo de couverture : La salle Keraradec et la mairie provisoire © Vincent Belleville.  
Tirage : 1200 exemplaires. Reproduction interdite, même partielle - Tous droits réservés.  
Conception : Emmanuel Jourden - Impression : RIM imprim. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. Label Imprim'vert.



## ■ DU HAUT DE L'ABBATIALE

L'accès au sommet du clocher de l'abbatiale de Saint-Gildas-de-Rhuys est périlleux mais offre une vue imprenable sur la commune, du Golfe du Morbihan à l'Océan Atlantique. A l'occasion d'une inspection technique dans l'édifice, quelques prises de vues ont été réalisées en plus d'une vidéo à retrouver sur :

[www.saint-gildas-de-rhuys.fr/du-haut-de-labbatiale/](http://www.saint-gildas-de-rhuys.fr/du-haut-de-labbatiale/)



# ACTUALITÉS

## VIE DE LA COMMUNE

### ■ PERSONNEL : NOUVEAUX RECRUTEMENTS



une trentaine de salariés au titre de la viabilité hivernale.

Sébastien Leduc, 44 ans, a pris ses fonctions le 12 juillet au centre technique municipal. Précédemment chargé du service espaces verts et sentiers de montagne dans la commune de Passy (Haute-Savoie), dans un service comptant 14 agents, il encadrerait également

En plus de ses compétences techniques, Sébastien Leduc a la qualité de sapeur-pompier volontaire. Il a donc intégré les effectifs du centre de secours de Sarzeau, commune dans laquelle il a élu domicile.



Didier Lasselin, 53 ans, a fait ses débuts dans la commune au mois de mai dernier en tant que renfort saisonnier au service espaces verts. A l'issue de ce premier contrat de 5 mois, il a été renouvelé dans ses fonctions pour une période supplémentaire de 6 mois. Issu du milieu agricole (titulaire d'un BEPA, il exploitait précédemment une ferme céréalière dans l'Yonne), il dispose d'une grande expérience dans la conduite et la maintenance du matériel. Marié et père d'un enfant de 19 ans, Didier est domicilié à Sarzeau.

### ■ BONNE RETRAITE VALÉRIE

Après 21 ans au bureau de poste de Saint-Gildas, Valérie Carour a quitté ses fonctions le 1er septembre pour goûter à une retraite bien méritée. C'est son attachement à la région qui l'a conduite à Saint-Gildas-de-Rhuys en juillet 2000, après une carrière débutée à Paris en 1984 comme opératrice aux renseignements téléphoniques. Elle a construit dans la commune en 2003.



«Je tiens à remercier toute la population, confie Valérie, car Saint-Gildas est le bureau le plus agréable dans lequel j'ai eu l'occasion de travailler.»

### ■ LA COMMUNE RÉALISE UNE FRESQUE AU PUIS DAVID

Requalifier un mur grisâtre et régulièrement tagué en le transformant en une œuvre d'art agréable à l'œil, tel était l'objectif de la municipalité lorsqu'elle s'est lancée dans un projet de fresque sur le mur jouxtant le parking du supermarché, chemin du Puits David, dans ce lieu très passant de la commune.



Une fois les accords de principe obtenus pour l'usage des murs et du parking, des artistes ont été consultés et un projet validé à l'unanimité par les élus et les propriétaires des fonds. L'œuvre, réalisée entre les mois de juin et juillet par Jimmy Jéhanno («Magic Stick», Riante) et Vincent Petit («EZQL», Lorient), évoque une ambiance marine (quoi de plus normal !) sur une longueur de 37 mètres.

Ce projet, à proximité immédiate de l'école, offrait également l'opportunité d'une démarche pédagogique. Initiée et financée par la mairie, en concertation avec l'équipe enseignante, celle-ci a offert l'occasion aux élèves de CM1 et CM2 de prolonger la fresque à la mi-octobre, sous l'œil attentif et bienveillant des deux graffeurs professionnels. Ils ont ainsi concrétisé au pinceau et à la bombe un dessin élaboré collectivement en classe.

Budget de l'opération : 3 300 €



## VIE DE LA COMMUNE

### ■ RENTRÉE SCOLAIRE À ST GOUSTAN

C'est avec le sourire que Yannick Le Bot, qui enseigne à l'école Saint-Goustan depuis 2012, évoque sa troisième rentrée en tant que directeur : les effectifs sont en hausse, dans une école qui vient d'être agrandie et dont les projets ne manquent pas.

L'établissement compte aujourd'hui plus d'une centaine d'enfants, répartis en quatre classes. Un effectif à rapprocher de celui de l'année 2007-2008 où, passée sous le seuil des vingt inscrits, l'école s'est inquiétée pour son avenir. Les effectifs ont heureusement progressé les années suivantes, jusqu'à la création d'une quatrième classe à la rentrée 2016. La tendance est pourtant globalement à la baisse dans les écoles catholiques de la Presqu'île (- 20% en 10 ans).

Les enfants, gildasiens aux trois quarts, se répartissent entre petite/moyenne sections (22), grande section/CP (24), CE1/CE2 (25) et CM1/CM2 (30). Ils sont pris en charge par cinq enseignants (dont une qui assure la décharge du directeur le jeudi). Trois professionnels interviennent également quotidiennement pour des élèves en difficultés. Le personnel technique est quant à lui constitué de cinq salariés de l'OGEC, dans les domaines de l'aide maternelle, de la restauration et du ménage.

L'école a fait l'objet de nombreuses transformations ces dernières années, grâce à la participation des parents d'élèves, afin de gagner en fonctionnalité. Depuis le mois de mars, elle dispose d'une nouvelle salle de classe de 60 m<sup>2</sup> et d'un local technique,

derrière un bardage bois qui rehausse le cachet du bâtiment.

L'équipement informatique de l'école n'est pas en reste. Grâce à une prise en charge conjointe de l'Etat et de la commune, au titre du dispositif « Label écoles numériques 2020 », il a pu être complété cette année à hauteur de 14 000€.

Traditionnellement, une matinée de nettoyage de la plage du Goh Velin est organisée le premier vendredi qui suit la rentrée scolaire. Cette opération, en plus de sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement, leur permet de découvrir le patrimoine naturel de la commune. Cette approche de l'environnement et de la nature commence dans l'enceinte même de l'école, avec la culture de légumes sous serre et la gestion d'un petit poulailler (dont les locataires ont malheureusement fait l'affaire d'un renard !).

Dans le cadre de projets pédagogiques, l'école Saint-Goustan entretient de nombreuses relations avec l'extérieur : activités sportives (handball, tennis, natation, voile, football), culturelles (médiathèque, cinéma d'Arzon, l'Hermine de Sarzeau), collaborations avec les associations locales, liens étroits avec la Maison de l'enfance, sans oublier l'abbatiale et l'abbaye. La fresque réalisée auprès du supermarché illustre également un partenariat avec la commune. Ce sont en effet les enfants, sous la conduite des artistes, qui viennent d'achever l'œuvre réalisée cet été (voir page 4).



## TRAVAUX

### ■ LA MAIRIE ET LE BUREAU DE POSTE ONT INTÉGRÉ DES LOCAUX PROVISOIRES À KERCARADEC

Le vendredi 17 septembre à midi, la mairie rue Saint-Goustan a fermé ses portes au public. Un point d'honneur a été mis à limiter autant que possible la gêne pour les usagers durant la période de déménagement. C'est ainsi que dès le mardi suivant, les services accueil, état civil et urbanisme étaient opérationnels dans les locaux modulaires installés à Kercaradec. Les autres services rouvrant quant à eux le mercredi.

La mairie provisoire est composée de 16 modules, dont 2 pour La Poste. Les services et les élus disposent de 260 m<sup>2</sup> de bureaux ainsi que de la petite salle Kercaradec. L'accès s'effectue par cette salle où est installé le service accueil. De là, les autres bureaux sont accessibles par une porte communiquant avec les bâtiments modulaires. L'ensemble s'avère très fonctionnel et chacun, y compris le public, y a très rapidement pris ses marques.

Le bureau de poste provisoire a rouvert un peu plus tard, soit le 4 octobre. Il accueille le public de 9 h à 12 h du lundi au vendredi, avec l'essentiel des services postaux actuels. A noter qu'à compter du mois de janvier prochain, le bureau de poste adoptera le statut d'agence postale, à l'instar de la tendance observée dans de nombreuses communes. Cette évolution inéluctable validée par le conseil municipal, sans conséquences pour le public, signifie que le service sera à présent géré par la mairie.

Mairie et poste devraient pouvoir réinvestir leurs nouveaux locaux rue Saint-Goustan aux environs des mois de mai ou juin 2022.



Les travaux avancent !



### ■ LES ANTENNES DE RADIOTÉLÉPHONIE S'ADAPTENT

L'évolution de la demande en matière de radiotéléphonie et de consommation de données mobiles conduit les opérateurs à adapter leurs équipements. Ces projets font à chaque fois l'objet d'une publicité encadrée par la réglementation : par affichage en mairie, avec ouverture d'un registre d'observations, publication sur le site internet de la mairie et information des abonnés à la newsletter « Quoi de neuf ? ».

#### Les projets :

- Implantation d'une nouvelle installation radioélectrique par la société Bouygues Telecom chemin de Sav Heol ;
- Modification d'une antenne par les sociétés Orange et Bouygues dans le secteur de la station d'épuration ;
- Modification d'une antenne-relais existante Bouygues Telecom dans le cadre de l'accord de mutualisation d'une partie des réseaux de téléphonie mobile de Bouygues Telecom et SFR, 37 route du Roh Vras.

## ■ RÉVISION DU PLU

Lors de sa séance du 8 novembre dernier, le conseil municipal a décidé la mise en révision du Plan local d'urbanisme sur l'ensemble du territoire de la commune. Le PLU a été approuvé le 26 septembre 2013, puis modifié à deux reprises : en 2014 et en 2016. Une troisième procédure de modification est en cours de réalisation. Aujourd'hui, le document nécessite d'être revu d'une manière générale pour tenir compte de l'évolution du contexte dans lequel il a été approuvé, notamment réglementaire. La révision du PLU sera également l'occasion de réinterroger les enjeux du territoire et de définir un projet de territoire pour la prochaine décennie, dont les objectifs devront être adaptés aux spécificités communales.

### LES OBJECTIFS DE LA RÉVISION DU PLU

**Intégrer les dernières évolutions législatives et réglementaires et celles résultant, pour la commune, du contexte supra-communal :**

- Intégrer les dispositions issues notamment des lois Engagement National pour l'Environnement (ENE) dite loi Grenelle II, Accès au Logement et Urbanisme Renoué (ALUR), Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAF), Evolution pour le Logement, l'Aménagement et le Numérique (ELAN), Climat et Résilience, ... et leurs grands principes en matière d'urbanisme et d'environnement.

- Intégrer les dispositions des documents supra-communales : schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), schéma de cohérence territoriale de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération (SCoT), programme local de l'habitat (PLH), plan de déplacement urbain (PDU), plan climat air énergie territorial (PCAET), ...

- Intégrer les évolutions de la jurisprudence.

**Accompagner et maîtriser le développement urbain de la commune :**

- Poursuivre l'accueil de nouveaux ménages résidant à l'année sur la commune, de manière échelonnée sur la prochaine décennie ;

- Réaliser de nouveaux logements en diversifiant le parc, pour favoriser la mixité sociale et de générer des parcours résidentiels complets ;

- Créer les conditions nécessaires à l'accueil de jeunes ménages et primo-accédants, en produisant des logements aidés, en location et en accession ;

- Répondre aux différents besoins de la population en matière d'équipements et de services ;

- Prendre en compte les besoins du territoire concernant la relocalisation des campeurs-caravaniers ;

- En matière de formes urbaines, adapter les dispositions réglementaires favorisant de nouvelles

formes urbaines, en cohérence avec le bâti existant ;

- Permettre une densification et un renouvellement du tissu urbain existant afin de limiter la consommation foncière. Rechercher un compromis entre la nécessaire densification des tissus urbains, la préservation du patrimoine naturel dans le bourg et le bien vivre ensemble ;

- Développer les circulations douces pour les déplacements de proximité dans le bourg et pour les itinéraires de randonnée à l'échelle de la commune ;

- Adapter le réseau viaire à l'urbanisation de la commune, en permettant par exemple la réalisation du projet d'aménagement de l'entrée de bourg est ;

- Prévoir la possibilité d'envisager des secteurs de taille et de capacités d'accueil limitées (STECAL) en campagne, pour des activités économiques déjà existantes par exemple.



### Préserver le cadre de vie et l'environnement :

- Protéger et conforter les espaces agricoles et les exploitations agricoles ;

- Identifier et protéger la trame verte et bleue : intégration de l'inventaire des zones humides et des cours d'eau, identification et préservation du bocage et des espaces boisés.

- Préserver les espaces remarquables du littoral (dunes, lagunes littorales, falaises maritimes, etc.), préserver les habitats communautaires Natura 2000 (secteur du Net et bande littorale notamment), préserver les vues sur le grand paysage (maritime et terrestre) et préserver les sites naturels spécifiques (plages, étang de Kerpont, falaise du Grand-Mont, etc.) ;

- Mettre en valeur les différentes ambiances paysagères de la commune : le littoral Atlantique et le Golfe du Morbihan, l'agglomération bâtie du bourg et ses différents quartiers, l'arrière-pays gildasien composé de cultures et de friches ;

- Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti dans le bourg (l'Abbaye de Saint-Gildas, la Villa Kermaria, et plus généralement les villas identifiées comme protégées sur le document graphique du

PLU ,...), le sémaphore et les cœurs de hameaux et de villages des secteurs anciens, ...);

- Préserver également le patrimoine bâti en campagne, dans les secteurs anciens, et permettre, dans les zones agricoles et naturelles, par le changement de destination la réhabilitation et la rénovation des bâtiments agricoles présentant un intérêt patrimonial et architectural.

- Préserver et mettre en valeur les espaces publics (les places Monseigneur Ropert, Keruzen et du lavoir par exemple, les aires de jeux comme celle de Port aux Moines, ...) et le patrimoine naturel en ville ;

- Réaliser ou requalifier des espaces publics, notamment les aires de stationnement particulièrement présentes dans le bourg, permettant l'animation sociale et l'amélioration du cadre de vie.

### Préserver et développer toutes les activités économiques sur le territoire :

- Maintenir et conforter les zones à vocation agricole afin de pérenniser et favoriser les activités primaires sur le territoire. Permettre à de nouvelles exploitations agricoles de s'installer sur la commune ;

- Renforcer le dynamisme commercial du centre-ville en organisant les implantations commerciales selon les tissus urbains et les secteurs de la commune ;

- Permettre l'accueil de nouvelles entreprises compatibles avec les tissus urbains du bourg et en tenant compte de l'organisation économique intercommunale ;

- Développer les activités touristiques tournées vers la mer et vers la découverte de la Presqu'île de Rhuys et du Golfe du Morbihan. Permettre le développement et l'installation de nouvelles offres d'hébergement touristique (hôtel, hébergement de plein air, ...).

La procédure représentera environ 3 ans de travail. Elle sera menée avec la commission urbanisme suivant un planning de réunions régulier, à raison d'une par mois, et le conseil municipal sera informé à chaque nouvelle étape, de l'état d'avancement de la démarche.

**Afin que les habitants, les associations locales et toute autre personne concernée puisse s'informer et s'exprimer sur le projet de révision du PLU, une concertation sera instaurée tout au long de son élaboration, jusqu'à la délibération qui arrêtera le projet et qui tirera le bilan de la concertation.**

Les modalités de la concertation permettent, pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, au public d'accéder aux informations relatives au projet de révision du PLU et aux avis requis par la réglementation applicable, ainsi que de formuler ses observations et propositions, qui seront conservées par l'autorité compétente. Les modalités de cette concertation s'appuieront sur les dispositifs suivants :

- Information à chaque étape de travail (démarrage de la procédure, synthèse du diagnostic territorial, PADD, arrêt du PLU) sur l'état d'avancement de la procédure dans les supports de communication de la commune : bulletin municipal, site internet, presse locale ;

- Ouverture et mise à disposition d'un registre en mairie permettant aux habitants et à toute personne concernée d'exprimer ses observations et propositions jusqu'à l'arrêt du projet et au bilan de la concertation ;

- Organisation de deux réunions publiques, sous réserve des conditions sanitaires, permettant à chacun de formuler des observations sur le projet en cours (les lieux, dates et heures des réunions seront communiquées ultérieurement dans la presse locale et par les supports de communication de la commune).

- Organisation d'une exposition composée de 8 panneaux d'information, présentant les principaux éléments du projet de PLU.

**A la suite du bilan de la concertation et de l'arrêt de la révision du Plan Local d'Urbanisme, les personnes publiques associées à la procédure seront consultées, puis le projet sera soumis à enquête publique. L'intégralité de la délibération du 8 novembre 2021 est consultable sur le site de la Mairie.**

## POINT SUR LES TRAVAUX COMMUNAUX

### EFFACEMENTS DE RÉSEAUX :

Après Botpénéal, les travaux d'effacements de réseaux se poursuivront dans le secteur de Kerdouin.



### AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ :

Une étude a été confiée au cabinet Legavre afin d'étudier les aménagements de voirie à réaliser pour sécuriser la circulation dans la traversée des hameaux de Botpénéal et Kerdouin (route de Coat Er Scouff et route des Goahieux). Les premiers travaux seront entrepris avant l'été.



### CIRCULATIONS DOUCES :

La commune a bénéficié d'une aide financière de 70 % de l'Etat, de l'agglomération et du département en vue de l'aménagement du chemin situé entre le château d'eau de Kersaux et le chemin de Sav Héol. Ces travaux consisteront en un empierrement et un sablage sur une longueur d'1 km environ afin de rendre le chemin carrossable. Budget : 70 000 € TTC.



## ACTUALITÉS

### TRAVAUX

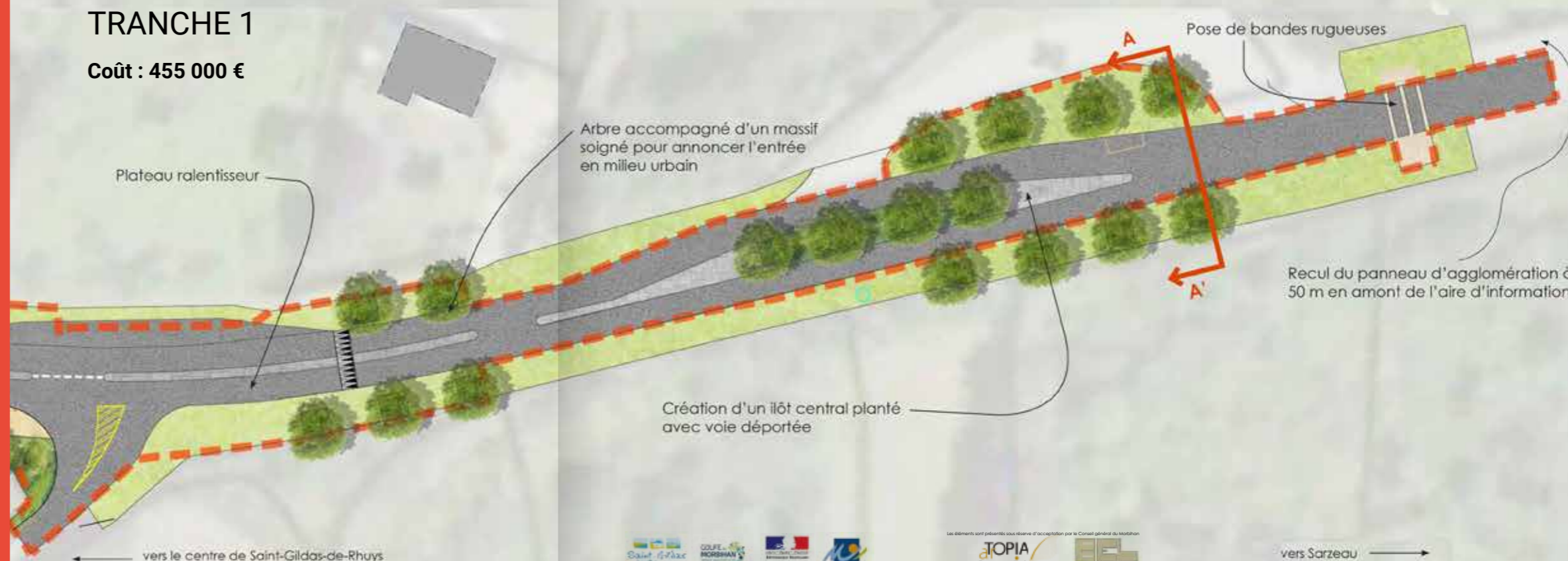
#### AMÉNAGEMENT D'ENTRÉE DE BOURG

L'opération présentée dans le bulletin municipal d'avril 2021 répond à plusieurs objectifs :

- Repenser et réaménager l'entrée de ville, avec un traitement paysager adapté,
- Sécuriser cet axe routier fréquenté et fluctuant au cours des saisons,
- Réduire la vitesse de circulation fortement élevée en entrée de ville avec un aménagement adapté (rétrécissement de la chaussée, traitement paysager, intégration de voies douces mixtes piétons/cycles...),
- Desservir les quartiers nouvellement créés (le domaine du Clos er Goh)...
- Anticiper la desserte des quartiers futurs (parking relais, quartier d'activités, extension du lotissement communal) notamment par la création de carrefours,
- Désengorger le centre-bourg en saison en incitant les visiteurs à se garer en entrée de ville pour emprunter la navette depuis le pôle multimodal ou les voies douces en direction du centre bourg.

#### TRANCHE 1

Coût : 455 000 €



Le budget global de ces travaux, répartis en 4 tranches, s'élève à 1 600 000 € HT, subventionnés à hauteur de 50 %. L'attribution récente des marchés concernant la tranche 1 marque le passage à la phase opérationnelle à compter du mois décembre. Ces travaux, qui se poursuivront jusqu'au mois de mars, concerneront le secteur compris entre le point « i » et la station-service. Ils comporteront la création d'un terre-plein central arboré, avec voie déportée, l'aménagement du carrefour de Keroman et la réduction de la largeur de la voie avec création d'une piste mixte vélos et piétons. Ces aménagements doivent permettre à l'automobiliste d'identifier l'entrée dans un secteur urbain dès le panneau d'entrée d'agglomération franchi et d'adapter sa vitesse en conséquence.

Les travaux de la tranche 2 s'enchaîneront jusqu'au mois de juin 2022 vers le rond-point de la pharmacie. Dans l'attente de la réalisation de la tranche 4, qui concerne le secteur du parking-relais de la biscuiterie, un carrefour provisoire sera aménagé à cet emplacement.

L'opération est consultable sur le site internet de la mairie, à l'adresse suivante : <https://www.saint-gildas-de-rhuys.fr/amenagement-de-lentree-de-bourg-2/>



#### REPLACEMENT DE CONDUITE D'EAU POTABLE ROUTE DE SARZEAU ET RUE ST GOUSTAN

Des travaux de renouvellement de conduite d'eau potable sont en cours depuis la mi-novembre route de Sarzeau, entre la biscuiterie et le rond-point de la pharmacie. Ils sont réalisés par l'entreprise CISE TP sous maîtrise d'ouvrage de Golfe du Morbihan Vannes agglomération et se poursuivront jusqu'à la mi-décembre. Durant cette période, les conditions de circulation seront perturbées (circulation alternée, déviation via le rond-point du Net). Début janvier 2022, le chantier se poursuivra rue Saint-Goustan pour une durée d'un mois environ. Ces travaux s'inscrivent dans le prolongement de l'opération qui avait été menée il y a 3 ans entre les serres et l'entrée du bourg.



Arbres têtard © PNR

## ■ ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

La commune s'est engagée cette année aux côtés du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan (PNR) dans une démarche d'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). C'est une démarche à laquelle ont déjà adhéré de nombreuses autres communes du Parc dans l'objectif de :

- connaître leur patrimoine naturel par la réalisation d'inventaires,
- sensibiliser et mobiliser les habitants sur les enjeux de biodiversité,
- décliner ces enjeux de biodiversité en enjeux d'aménagement, notamment dans les documents d'urbanisme.

Ces Atlas de la Biodiversité Communale ont pour ambition, au sein des communes et du Parc, de créer une dynamique :

- de mobilisation,
- d'acquisition et de partage des connaissances,
- d'appropriation forte des enjeux par les élus, les acteurs locaux et les habitants,



©Alain Dumand

■ d'intégration de la biodiversité dans les actes et décisions communales, dans les comportements individuels, dans la relation homme-nature.

C'est dans le cadre de cette démarche de l'Atlas de la Biodiversité Communale que le PNR et la commune ont organisé une sortie nature de deux heures au Bocéno autour de l'observation de la biodiversité et des milieux naturels, le samedi 20 novembre.

Une vingtaine de personnes a répondu au rendez-vous. Munies de smartphones ou tablettes connectés, celles-ci sont ainsi devenues des « observateurs » de la biodiversité grâce à la prise en main de la plateforme biodiversité et patrimoine naturel du PNR. Développée dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communale, cette application est un outil participatif qui permet de répertorier la faune et la flore, mais aussi des éléments naturels d'origine humaine comme les vergers, les mares ou arbres têtards.

## ■ CAMPAGNE TRI DU VERRE

Aujourd'hui, chaque habitant du Sud-Est Morbihan trie en moyenne 58,8 kg de verre par an. C'est bien, mais nous pouvons encore faire mieux ! Les bouteilles, pots et bocaux en verre sont recyclables à l'infini. Ce recyclage permet de préserver la ressource naturelle qu'est le sable, de limiter la consommation d'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le SYSEM a calculé que le coût du verre présent dans les installations centre de tri et UVO représentait près de 138 000 € pour la collectivité. Ce coût comprend le traitement des refus de l'UVO en installation de stockage de déchets non dangereux de Séché à La Vraie-Croix (56). Ce coût est répercuté aux foyers dans la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ou la Redevance Incitative (à Questembert Communauté).

Le tri de tous les emballages en verre est donc essentiel : les bouteilles, petits pots de bébé, pots de confiture, mais également les flacons de parfum. Tous ces emballages en verre se recyclent, alors trions-les tous !

Le tri du verre est un geste très important. S'il est déposé dans les colonnes, le verre est valorisé dans les filières de recyclage. Il est fondu puis transformé en nouveaux contenants pour allier préservation des ressources naturelles et économies financières et cela à l'infini.



## Le saviez-vous ?

**Le coût du verre mal trié représente près de 138 000 € pour la collectivité.**



Le verre « vaisselle » doit être dirigé en déchèterie. Un verre, un bol, une assiette ou un plat en verre, ne sont pas admis dans la filière de recyclage du verre, en raison de leur température de fusion supérieure à celle d'une bouteille ou d'un bocal. La porcelaine, la faïence, le grès, un miroir, une ampoule ou encore une vitre sont également à écarter de la colonne à verre.

Mélangés par erreur avec les emballages en verre, ils détériorent la qualité de production du nouveau verre recyclé. Déposer du verre dans votre bac/sac jaune ou dans votre poubelle d'ordures ménagères est dangereux pour les agents de collecte et de tri. De plus, cela nuit à la qualité des composts produits à l'Unité de Valorisation Organique (UVO) de Vannes et cela coûte très cher à la collectivité.

En 2020, le SYSEM a comptabilisé plus de 1 290 tonnes de verre dans les installations de traitement de déchets. Le verre provoque également des usures précoces des machines. Il doit être récupéré et est alors dirigé vers les Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux, où il est destiné à l'enfouissement.

## Astuce

Si vous avez du verre cassé chez vous, mettez-le dans un contenant de type boîte en plastique ou en carton avec couvercle. Puis, lors de votre passage en déchèterie versez le contenu dans le caisson « non valorisable ».

## ■ BROYAGE À DOMICILE : AVEC L'AGGLO C'EST POSSIBLE !

Encombré par la taille de haies, la coupe d'arbustes et autres branchages ? L'agglomération propose un service de broyage à domicile pour les particuliers. Ce service coûte 50 € pour une heure (comprenant le déplacement, l'installation et le nettoyage) et un forfait de 25 € par demi-heure supplémentaire. Une fois inscrit, l'intervention est programmée sous une quinzaine de jours.

Pour optimiser ces interventions, il est possible de se regrouper avec son voisinage. L'occasion de créer un moment de convivialité autour des tâches de jardinage, tout en réduisant les coûts pour chacun. Avec d'autres avantages à la clé : le broyage réduit les déplacements en déchèterie, le broyat obtenu peut servir de paillis pour les parterres et massifs ou en complément de compost. Une meilleure protection des sols et des plantations et, au final, un coût de gestion moindre des déchets verts pour tous.



Inscription par formulaire disponible sur [www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh](http://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh)  
Intervention possible du lundi au vendredi, entre 9 h et 12 h, 13 h 30 et 16 h 30.

## ■ PLANTES INVASIVES DANGEREUSES POUR LA SANTÉ : SIGNALEZ-LES !

Les plantes exotiques envahissantes représentent un problème de plus en plus préoccupant qui touche l'ensemble des départements français. Cependant, certaines plantes jusqu'alors inconnues en Bretagne commencent à arriver dans notre région, dont certaines sont particulièrement dangereuses pour la santé. En effet, elles peuvent être soit toxiques à l'ingestion, soit provoquer de graves brûlures ou entraîner d'importantes réactions allergiques. L'ARS Bretagne (Agence Régionale de Santé) s'est saisie de cette problématique et a missionné la FREDON Bretagne (qui fédère les quatre Fédérations Départementales de lutte contre les Organismes Nuisibles) pour organiser la surveillance et la lutte. La FREDON est ainsi chargée de répertorier les foyers, de déclencher des moyens de lutte par arrachage, et de sensibiliser aux risques. Les plantes ciblées sont les suivantes :

- la berce du Caucase, avec 40 à 50 foyers connus dans la région ;
- l'ambrosie à feuilles d'armoise, avec un pollen très allergisant, dont le principal foyer se situe dans le Morbihan ;
- le datura stramoine et le raisin d'Amérique, très toxiques. Ce sont des plantes dites émergentes, en phase de nouvelle colonisation.

Pourquoi agir ? Certaines plantes peuvent avoir un impact fort sur notre santé et sur notre environnement : pollen allergisant, sève qui provoque de graves brûlures, plante toxique. Ce que l'on peut faire près de chez soi ? Observer et signaler tous nouveaux foyers en mairie ou directement auprès du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan - [contact@golfe-morbihan.bzh](mailto:contact@golfe-morbihan.bzh) - 02.97.62.03.03).

Les fiches de présentation des 4 plantes ciblées peuvent être téléchargées à l'adresse suivante : <http://www.fredon-bretagne.com/devenez-observateur-plantes-invasives/>



## ■ BILAN DE LA CAMPAGNE D'ENLÈVEMENT DES ALGUES

Après une année 2019 exceptionnelle en volume et une année 2020 marquée par la réduction des surfaces d'épandage sur les terres agricoles, la situation est revenue à une forme de « normalité » cette année pour les trois communes associées, Saint-Gildas, Sarzeau et Arzon.

8 315 m<sup>3</sup> ont été ramassés au total entre juin et août, dont 3 390 pour Saint-Gildas. Des volumes en légère augmentation par rapport à 2020. Les échouages sont arrivés au bon moment par rapport aux cultures agricoles.

Le prix de la prestation pour notre commune, ramené au m<sup>3</sup>, s'élève à 14.02 €/m<sup>3</sup> en 2021 contre 12.23 €/m<sup>3</sup> en 2020 (pour une dépense globale de 57 000 €). Cette augmentation est due à un volume plus faible par intervention mais localisé sur plusieurs plages. Les ramassages ont concerné principalement les plages de Port Maria, Poulgor et Kerver, alors que l'année dernière, les échouages étaient principalement concentrés sur Port Maria.

Dans les années à venir, une attention particulière devra être portée à la recherche de terres. Cette année, la prospection de surfaces épandables est allée jusqu'à Surzur. Néanmoins, le monde agricole joue le jeu sur la Presqu'île de Rhuys et 11 exploitants ont reçu des algues, contre 8 en 2020. Cet apport d'algues est réellement bénéfique pour la qualité des sols cultivés.



Dans chacune des trois communes associées, la saison s'est bien déroulée et la réactivité du prestataire a été appréciée. Des difficultés demeurent en ce qui concerne le transport, la circulation difficile ne permettant pas d'acheminer sereinement les volumes d'algues avec les engins agricoles. L'accès aux plages est également compliqué et une attention constante doit être de mise pour éviter les accidents (malgré le balisage, des personnes accèdent aux plages durant les opérations).

## ■ AMÉNAGEMENT FONCIER : LES TRAVAUX INTERDITS OU SOUMIS À AUTORISATION

Le bulletin municipal du mois de juin dernier informait de la procédure d'aménagement foncier en cours dans la commune. Pour mémoire, jusqu'à la clôture de cette opération, sont interdits certains travaux pouvant modifier l'état initial des parcelles ou de l'environnement, et pouvant perturber les possibilités d'échanges parcellaires futures :

- création de plans d'eau
- création de fossés
- création de chemins empierrés
- toute construction dans les zones potentiellement échangeables
- établissement de clôtures lourdes
- semis et plantations d'arbres

Sont par ailleurs soumis à autorisation les arasements de talus et de haies, ainsi que les coupes d'arbres. Un formulaire de demande d'autorisation est à télécharger à cet effet sur le site internet de la mairie ([www.saint-gildas-de-rhuys.fr/amenagement-foncier/](http://www.saint-gildas-de-rhuys.fr/amenagement-foncier/)). Celui-ci peut être complété par la mairie qui se charge ensuite de le transmettre au secrétaire de la commission communale au Département pour instruction.





## VIE DE LA COMMUNE

### ■ ACCÈS DES MÉDIATHÈQUES À TOUS LES PUBLICS



© Pixabay

Depuis une quinzaine d'années, les médiathèques communautaires de Sarzeau, Saint-Gildas-de-Rhuys et Saint-Armel sont inscrites dans une démarche d'accessibilité de leurs services et offres documentaires pour les publics empêchés ou souffrant de handicaps.

Cette démarche a également été renforcée depuis 2020 par un travail en transversalité avec les « ambassadeurs accessibilités » de l'agglomération.

Cette volonté s'est traduite par la mise en place :

- De collections adaptées : ouvrages en gros caractères (taille 16 à 20), livres sonores, ouvrages adaptés au DYS, collections généralistes en direction de tous.
- De service sur place ou à distance : portage à domicile de documents, boucle radio.
- D'une démarche qualité d'accueil des publics par un accompagnement personnalisé des usagers qui en manifestent le souhait ou le besoin.

D'autres projets sont en cours de réalisation/finalisation, mais dont la mise en œuvre a malheureusement été retardée par divers aléas, dont la pandémie de Covid-19, obligeant à une priorisation des missions :

- Sur de nouveaux types de collections adaptées : dispositif « Facile à lire », collections au format « Daisy » pour les non-voyants en partenariat avec l'association Valentin Haüy (partenariat signé en 2020 par GMVA).

- Mais aussi un nouveau service : prêt de lunettes-loupes pour faciliter la lecture sur place des personnes ayant oublié leurs lunettes

Enfin, les équipes des 3 médiathèques communautaires sont désormais équipées de « masques inclusifs » (transparents). Ces équipements facilitent l'accueil des personnes souffrant de handicap auditif, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions d'accès à la culture pour tous les usagers sans distinction.

## SOCIAL

### ■ UN NOUVEAU MÉDECIN S'INSTALLE DANS LA COMMUNE

Depuis le début du mois de novembre, la population gildasienne bénéficie des services d'un médecin généraliste supplémentaire, en la personne du docteur Benoît Dercourt. Marié (son épouse est originaire de Vannes) et père de cinq enfants, ce dernier exerçait jusqu'à présent à proximité de Saint-Omer dans le Pas-de-Calais. Dans l'attente de l'ouverture du pôle santé, chemin Jean-Bernard Le Bot, il accueille ses patients dans le cabinet qu'il a aménagé à son domicile, au n° 20 chemin du Clos Guillemette.

Le 20 octobre dernier, au cours d'une petite cérémonie de bienvenue, le nouveau médecin a été présenté par le maire Alain Layec aux élus et aux professionnels de santé implantés dans la commune, dont le docteur Yves Tréguer.



Dr Benoît Dercourt  
20, chemin du Clos Guillemette  
02.97.26.45.33  
Consultations sur rendez-vous.  
Secrétariat ouvert de 8h à 11h30 ou  
prise de rendez-vous sur [www.ordoclic.fr](http://www.ordoclic.fr)

## ÉCONOMIE

### ■ «FREE D'HÔME RHUYS», SERVICE DE CONCIERGERIE



Thierry Julé

Ancien cadre commercial de métier, résidant sur la presqu'île depuis plusieurs dizaines d'années, Thierry Julé vient de créer Free D'home Rhuys, un service de conciergerie. Il s'agit d'aider les propriétaires de la presqu'île qui louent leur logement et qui souhaitent déléguer certaines de leurs tâches.

« Je me définis comme un facilitateur de la location courte durée à disposition des propriétaires. Je les accompagne de la diffusion de l'annonce, sur les plateformes de réservation, en passant par l'accueil des voyageurs, la communication avant, pendant, et à leur départ, jusqu'à l'entretien intérieur (ménage et entretien du linge), et bien sûr l'entretien extérieur » indique Thierry Julé,

Contact :  
[contact@freedhome-bnb-rhuys.fr](mailto:contact@freedhome-bnb-rhuys.fr)  
07 83 76 77 26  
<https://freedhome-bnb-rhuys.fr/>

### ■ CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE AU MOR BRAZ



Sandrine Caliaro et Bruno Dorothé

Arborant une façade fraîchement repeinte en blanc face à la mer, le Mor Braz a rouvert ses portes le 19 mai dernier.

Acquis par Bruno Dorothé, avec deux associés, le bâtiment doit évoluer en centre de formation, à l'étage. En attendant l'aboutissement de ce projet, l'accent est mis sur le fonctionnement du restaurant au rez-de-chaussée. Celui-ci est ouvert le midi du mardi au dimanche, avec des formules de 15 à 20 €, ainsi que les vendredis et samedis soirs. Au Mor Braz, le fait-maison est de rigueur, les produits frais sont privilégiés et l'approvisionnement s'effectue localement dans la mesure du possible.

La volonté des nouveaux propriétaires est de faire vivre le restaurant toute l'année en s'adressant à une clientèle élargie, à la fois locale, de passage et saisonnière. Ils s'appuient pour cela sur un personnel dont les empois sont pérennes : un chef, Jean-Mary Dupont, une responsable de salle, Sandrine Caliaro, et un commis, Christophe Dumortier, bientôt rejoints par une apprentie. Un effectif qui sera nécessairement renforcé cet été.

### ■ MODIFICATION DU PLU : OUVERTURE PROCHAINE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE.

Le plan local d'urbanisme fait actuellement l'objet d'une procédure de modification engagée par arrêté municipal du 22 juillet dernier (procédure à ne pas confondre avec la « révision », qui fait l'objet d'un article en pages 8 et 9). Le projet sera soumis à une enquête publique d'une durée d'un mois environ. A l'heure où nous mettons en page ce bulletin, la date de l'enquête n'a pas encore été notifiée à la mairie. Elle donnera lieu, le moment venu, à une large publicité dans la presse, sur nos supports habituels et par affichage.

## ENVIRONNEMENT

### ■ DES CAS DE GALE CHEZ LES RENARDS

L'association de chasse de Saint-Gildas-de-Rhuys informe que son piégeur capture fréquemment des renards couverts de gale. Elle appelle les propriétaires d'animaux domestiques à la vigilance : en cas de découverte d'un animal mort, présentant de nombreuses zones dépourvues de poils, ne pas le toucher ni s'en approcher.

## VIE DE LA COMMUNE

### ■ PREMIÈRE ÉDITION DES JEUX DE RHUYS : LA 3<sup>ÈME</sup> PLACE POUR SAINT-GILDAS

Entre la place de la mairie, à Sarzeau, où ils ont été ouverts, et la place Pouplier à Arzon pour la cérémonie de clôture, les Jeux de Rhuy's ont été l'occasion de belles rencontres sportives durant deux jours, les 3 et 4 juillet.

A l'issue des épreuves, la commune de Saint-Gildas-de-Rhuy's remporte une belle troisième place, derrière Sarzeau, le vainqueur, et Surzur.

Merci et félicitations à tous les sportifs qui ont défendu les couleurs de la commune, à commencer par ceux qui ont apporté la victoire à Saint-Gildas dans leurs catégories respectives : Youenn Muller-Seguïn et Enzo Reutin (Voile) Victor Le Crapper et Grégoire Le Crapper (Tennis hommes)

Frédéric Pinel et Victor Capitaine (badminton), Noa Le Baron et Noé Le Boulicaut (BMX), Goulven Allano et Etienne Pinel (beach volley), Michel Séveno, Gérard Bohuon, Alain Ouvrard et Didier Monnier (boule bretonne), Jacques Depotter et Yves Le Petit (cyclisme), Gilberte Lepoittevin, Josiane Nicolas, Yvon Nicolas et Jean-Pierre Vaugarni (golf), Philippe Turlan et Loïc Martin (tennis de table), sans oublier Alain Layec pour l'épreuve de tir à la carabine entre maires, lors de la cérémonie d'ouverture.

Un grand merci également aux organisateurs des épreuves qui étaient accueillies à Saint-Gildas : le Tennis club, les Filets verts et l'AS Golf de Rhuy's-Kerver.



### ■ COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918, le 11 novembre a également été cette année l'occasion d'une mise à l'honneur des Compagnons de la libération à Saint-Gildas-de-Rhuy's.

Sous la présidence du préfet du Morbihan, M. Joël Mathurin, c'est une cérémonie empreinte d'une grande solennité qui s'est déroulée au monument aux morts la veille, en soirée, en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires. Des enfants étaient également associés à l'événement pour la lecture de lettres de poilus, le chant de la Marseillaise et la citation des 18 Compagnons décédés ou inhumés en terre Morbihannaise. L'un d'entre eux, Pierre Messmer, a reçu un hommage particulier par le préfet lors d'une deuxième cérémonie au cimetière.

### ■ FORTE AFFLUENCE AU FORUM DES ASSOCIATIONS LE 12 SEPTEMBRE



### ■ LA GILDASIENNE

C'est dans le cadre d'Octobre Rose, le 16 octobre dernier, que quatre associations (club de gym J. Lhuilhier, Bicyrhuy's, Courir à Saint-Gildas et Rhuy's Country Danse), ont proposé une nouvelle édition de la Gildasienne avec le concours de la mairie. Elles en dressent un bilan très positif.

Sous un soleil matinal radieux, 260 participants de tous âges, hommes, femmes et enfants, seuls, en famille ou entre amis, ont témoigné par leur présence de leur sensibilité à une cause commune : la lutte contre les cancers féminins. Après un échauffement collectif, ils se sont élancés sur les circuits de marche (5 ou 10 km), de course à pied (7 km) ou de vélo (20 km), avant de se retrouver au Verger de l'abbaye pour un moment de convivialité autour d'une collation.

Merci à l'ensemble des participant.e.s pour leur mobilisation et leur générosité. Les recettes de la manifestation et les dons ont permis de collecter la somme de 2 304 €. Celle-ci a été remise le 20 novembre à la Ligue contre le cancer du Morbihan afin de venir en aide aux malades du département. Cette remise, entre les mains de M<sup>mes</sup> Sylviane Guidoux et Armelle Tual, de la Ligue, s'est faite en présence des représentants des quatre associations organisatrices et de Frédéric Pinel, adjoint aux associations.



### ■ MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Pour la première fois cette année, la commune de Saint-Gildas a intégré le circuit du « Mois du film documentaire », une manifestation nationale qui encourage la projection de documentaires pendant le mois de novembre. Basées sur la rencontre entre les œuvres et le public, les séances invitent à la découverte, à l'échange et au partage autour de films d'une grande richesse, accompagnés de leurs réalisateurs.

La commission culture avait sélectionné pour l'occasion «Le dernier des laitiers», un film de Mathurin Peschet. Le sujet : en 2050, au rythme actuel des disparitions de fermes, il pourrait ne rester en Bretagne qu'une poignée de producteurs de lait à la tête de dizaines de milliers de vaches enfermées avec des robots. En allant voir des laitiers et en rencontrant les incitateurs de ce grand mouvement, le documentaire interroge sur cette extinction programmée tout en cherchant des scénarios alternatifs.



Mathurin Peschet et Maryse Abela, adjointe à la culture



La projection, samedi 13 novembre en début de soirée à Kercaradec, devant un public d'une soixantaine de personnes, s'est poursuivie par une rencontre et un échange d'une grande richesse avec le réalisateur.

Devant le succès rencontré par cette première, les membres de la commission culture prennent d'ores et déjà date pour l'édition 2022.

## CULTURE

### FESTIVAL DU JOURNAL INTIME, LES 25, 26 ET 27 JUIN

Le Festival du journal intime confirme son ancrage à Saint-Gildas-de-Rhuys par la fréquentation et la présence d'un public enthousiaste. La qualité des ateliers, des interventions, des invités et la diversité des propositions a séduit les festivaliers et prouve que le journal intime, genre littéraire particulier, fait partie du paysage culturel breton.

Les journaux intimes lus par des artistes de renom sont extraits d'ouvrages publiés et ces témoignages de vie, d'époques, de ressentis personnels ont une résonance en chacun de nous.

Cette année, un tournant a été marqué d'une part par une meilleure organisation (la réactivité des services de la mairie et des bénévoles pour accueillir plus de 500 spectateurs sous une pluie battante), d'autre part par une programmation plus variée et par une fréquentation en hausse. Plus de 1800 personnes ont en effet été enregistrées sur les deux jours ouverts au public, le double de l'année précédente, sans compter la participation de 130 élèves.



Inauguration le jeudi 24 juin par Alain Layec, le maire, et Karine Hoarau-Glavany, directrice du festival...



et lecture de «La reine des coquillages», de Nathalie et Yves-Marie Clément par Nikita Pagnier Rollin



Rencontre littéraire entre Loïck Peyron et Jean-Michel Djian



Le journal intime de Jacotte Perier par La Compagnie Alambic



Spectacle du Conservatoire de l'Hermine «Identités la mienne la tienna la nôtre»



Denis Podalydes, lecture d'extraits de «Briques et tuiles» de Victor Segalen



Erik Truffaz et Sandrine Bonnaire, lecture musicale de «Carnets» de Goliarda Sapienza



Mazarine Pingot, conférence et dédicaces



Jean-Pierre Darroussin et Ariane Ascaride, «Journal amoureux» de Benoîte Groult et Paul Guimard



Crédit photos : mairie et Rachel Bénéat



L'Opéra de Poche Rigoletto le 6 août



Mèche et Kunz Blues le 20 août



Les Z Artmateurs le 27 août

### ANIMATIONS DE L'ÉTÉ, EXPOS, CONCERTS, SON ET LUMIÈRE

Les expositions à l'espace Keruzen ont reçu près de 4 500 visiteurs entre le 1<sup>er</sup> juin et le 5 septembre. Pour la saison prochaine, la commission culture réfléchit à l'instauration de petites conférences par les artistes pour expliquer leur travail, ainsi qu'à des nocturnes en présence de ces derniers.

Les animations proposées cet été au Verger de l'Abbaye ont rencontré un grand succès. Le lieu, plus central et plus visible que les Jardins de Keruzen, a permis de recevoir jusqu'à 200 personnes par soirée. Le choix éclectique des animations a satisfait tous les publics.

Le Verger de l'abbaye a également accueilli « Ton bourg battant » cet été. Dans l'obligation du contrôle du pass sanitaire, le festival a en effet dû s'adapter et se déplacer sous un chapiteau de cirque. Ainsi, début août, sept soirées de spectacle vivant ont été organisées en mettant l'accent sur le « tribute », entendez par là des hommages à des groupes rock de renom (Rolling Stones, U2, Pink Floyd).



La Wild Family le 7 août dans le cadre du festival Ton Bourg Battant



Son et lumière les 27 juillet et 17 août



«Écrits d'Amour» le 13 août



Trio la Quinte le 16 juillet

Tous ces spectacles en appellent d'autres. Aussi, nous vous donnons rendez-vous en 2022 pour un Ton bourg battant survitaminé et des spectacles qui s'enchaîneront, en centre bourg et sous le grand chapiteau bleu du Verger de l'abbaye.

De son côté, l'association « Les Amis de l'abbatiale » dresse également un bilan très positif du son et lumière proposé cet été avec le soutien de la commune. Pour ce deuxième épisode de «Saint-Gildas mis en lumière», la saga historique retraçait l'épopée du fondateur de notre commune et des moines qui lui ont succédé, soit de l'an 490 à l'an 919. L'évocation historique de 41 minutes a été projetée à deux reprises sur les murs de l'abbatiale, les 27 juillet et 17 août, devant un total de plus de 2 000 personnes. Le troisième épisode, sur les cinq prévus, est programmé pour la saison estivale 2022.



## ÉVÈNEMENTS À VENIR

### DÉCEMBRE

**Du 4 au 5**

Téléthon  
Cercle Amical  
et Vieilles Voiles  
de Rhuys  
Kercaradec

**Samedi 11**

Repas des Aînés  
Mairie  
Kercaradec

**Dimanche 12**

En route vers  
Compostelle  
(documentaire)  
Abbaye de Rhuys

**Mercredi 15**

Arbre de Noël  
Mairie  
Kercaradec

**Vendredi 17**

Conférence  
Saint-Gildas village  
d'artistes  
Kercaradec

**Dimanche 19**

Baignade des Otaries  
de Rhuys  
Plage du Goh Velin

### JANVIER

**Jeudi 6**

Vœux du Maire  
Mairie  
Kercaradec

**Vendredi 14**

Les avant-Waroc'h  
Petra Neue  
Kercaradec

**Dimanche 16**

«Corse, grandeur  
nature»  
(documentaire)  
Abbaye de Rhuys

**Dimanche 23**

Pardon de St-Gildas  
Paroisse  
Kercaradec

**Vendredi 28**

Conférence  
Saint-Gildas village  
d'artistes  
Kercaradec

### FÉVRIER

**Vendredi 4**

Spectacle  
Commission culture  
Kercaradec

**Samedi 5**

Soirée Caliente  
Meninos do Agreste-Rio  
Kercaradec

**Dimanche 6**

«Peuples du froid,  
Sibérie, Mongolie,  
Himalaya»  
(documentaire)  
Abbaye de Rhuys

**Vendredi 11**

Conférence  
Saint-Gildas village  
d'artistes  
Kercaradec

**Dimanche 20**

«Venise, de lumières  
en illusions»  
(documentaire)  
Abbaye de Rhuys

**Du 25 au 27**

Spectacle Les  
Poly'sons  
Kercaradec

### MARS

**Vendredi 4**

Théâtre  
l'Évangile selon Paul  
Commission culture  
Kercaradec

**Samedi 5**

Loto - Handball  
de Rhuys  
Kercaradec

**Vendredi 11**

Conférence  
Saint-Gildas village  
d'artistes  
Kercaradec

**Dimanche 20**

«Ladakh,  
le petit Tibet»  
(documentaire)  
Abbaye de Rhuys

**Dimanche 20**

Scrabble Interclubs  
Scrabble de Rhuys  
Kercaradec

**Samedi 26**

Fest Noz  
Brezhoneg E rewis  
Kercaradec

## LE SALON DE GÉNÉALOGIE GENEARHUYS 56 A FERMÉ SES PORTES SUR UN ÉNORME SUCCÈS

L'édition 2021 du Salon de Généalogie de Rhuys s'est tenue les 6 et 7 novembre derniers, organisée par le Cercle Généalogique de Rhuys et sa présidente, M<sup>me</sup> Darondeau.

Ce Salon était le premier dans le grand ouest depuis le début de la pandémie en février 2020. Il a accueilli 40 exposants venus de toute la France, de Bordeaux à Strasbourg, de Nancy à Aurillac, de Royan à Arras. Toute la Bretagne, les Pays de Loire, toute la côte atlantique et la Normandie étaient représentés, sans oublier la région parisienne.

Les 11 conférences programmées sur ces deux jours ont connu également un grand succès, et le public se pressait pour y assister.

Les Archives Départementales de Vannes avaient prêté une exposition sur les Écrivains Voyageurs en Bretagne au 19<sup>ème</sup> siècle, exposition qui a beaucoup plu au public.

Le public était au rendez-vous avec plus de 700 visiteurs sur ces deux jours. Certains n'ont pas hésité à faire plusieurs centaines de kilomètres pour venir écouter des conférences, glaner des pistes pour leurs recherches ou encore approfondir leurs connaissances avec des spécialistes de leurs régions d'origine.

Plus d'une dizaine de cousinages, proches ou lointains, se sont découverts entre les visiteurs et les exposants et de nombreux visiteurs sont repartis heureux d'avoir pu débloquer leurs recherches.



© Geneathys 56

## LA MUNICIPALITÉ ADRESSE...

### SES SINGÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

Ginette PHILIPPOTAUX  
Née LOPEZ, 93 ans  
Décédée le 12/06/21  
8 rue Laënnec

Jean-Claude HÉRARD, 75 ans  
Décédé le 04/07/21  
13 chemin du Clos Guillemette

Arlette HAMEL  
Née DENNETIÈRE, 76 ans  
Décédée le 09/07/21  
66 route de Kernolivès

Henri d'EIMAR de JABRUN, 67 ans  
Décédé le 18/07/21  
82 bis avenue de Paris-Tradition 1,  
Versailles

Jean LÉVREN, 88 ans  
Décédé le 25/07/21  
11 clos de l'Etang

Claude GUIBERT, 92 ans  
Décédé le 20/07/21  
2 rue Pen er Bot

Roland LE DÉVÉDEC, 64 ans  
Décédé le 30/07/21  
12 rue du Bauzec

Christiane BERTRAND  
Née LÉCLUSE, 83 ans  
Décédée le 14/08/21  
3 place Hoëdic

David ECORCHARD, 48 ans  
Décédé le 14/08/21  
2 impasse de la Chenaie, Bouguenais

Claudine BERTRAND  
Née DELAPLACE, 80 ans  
Décédée le 01/09/21  
42 route du Cossay

Sébastien LOTODÉ, 45 ans  
Décédé le 13/09/21  
10 rue des Courtils

Jacqueline BENOIST  
Née LÉVÈQUE, 97 ANS  
Décédée le 27/09/21  
26 allée de Tourville

Françoise JEUNE  
Née PETIT, 87 ans  
Décédée le 03/10/21  
2 route de l'Ancienne Gare

Colette VON RINTELEN  
Née DUFAUD-MICHAUX, 91 ans  
Décédée le 22/10/21  
16 rue des Courtils

Roger VILAIN, 89 ans  
Décédé le 25/10/21  
5 chemin des Vieilles Vignes

François DELAPORTE, 70 ans  
Décédé le 31/10/21  
2A chemin du Meunier

Guy RIVIÈRE, 70 ans  
Décédé le 14/11/21  
8 rue de l'Eglise,  
Villeneuve-Saint-Georges

Eugénie CHÉRAMY  
Née AUDO, 92 ans  
Décédée le 15/11/21  
7 allée de Tourville

### SES VŒUX DE BONHEUR À :

Marion HENO et  
Frédéric TURQUIER  
Mariés le 19/06/21  
11 route des Sables

Charleyne PICHON et  
Aurélien DELTOUR  
Mariés le 03/07/21  
20 rue Douar Santez

Marie-Anne MERLOT  
et Gilles-Olivier AKON  
Mariés le 10/07/21  
8 chemin de la Chapelle

Julie RERAMBYA  
et Fabrice SINÉ  
Mariés le 10/07/21  
79 route du Roh Vras

Aude de FRANQUEVILLE  
et Louis JORDAN  
Mariés le 16/07/21  
18 rue de Keraudren

Bathilde PEYREDIEU DU CHARLAT  
et Côme GONDALLIER de TUGNY  
Mariés le 30/07/21  
16 rue des Iliens

Marie RAHON  
et Jorel ROQUES  
Mariés le 30/07/21  
46 route de Coat er Scouffe

Véronique DENIS et Pierre ROUCHON  
Mariés le 14/08/21  
11 Bodo Braz

Natacha LAMOUR  
et Sébastien BRÉGÈRE  
Mariés le 17/08/21  
7 impasse du Tor

Cécile GUILLOU  
et Raphaël SEIF  
Mariés le 25/08/21  
chemin de la Fontaine Saint Félix

Coralie LE CAM  
et Stéphane ROLLET  
Mariés le 18/09/21  
10 chemin de la Garenne

Stéphanie LASQUELLEC  
et Dominique LE GALÈZE  
Mariés le 18/09/21  
72 route de Pont er Lann

### LA MUNICIPALITÉ ADRESSE SES FÉLICITATIONS AUX PARENTS DE :

Louis KÉRANGUÉVEN  
Né le 01/07/21  
1 chemin du Ligno

Gabriel CHEDEVILLE  
Né le 06/07/21  
7 domaine de la Côte

Gabin LAMOUR  
Né le 02/10/21  
30 chemin Prat er Mener

## Urgences

- Samu.....15
- Gendarmerie (Sarzeau).....17
- Pompiers.....18
- Secours en mer .....196

(gratuit depuis un poste fixe  
ou un portable, 7j/7, 24h/24)

## Mairie

**02 97 45 23 15**

37, route de Kercaradec  
(adresse provisoire durant travaux)  
(contact@saint-gildas-de-rhuys.fr)  
Ouvert du lundi au vendredi,  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

- **Service urbanisme** : ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
- **CCAS** : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h.

## Déchèterie

**02 97 68 33 81**

Route du Roh Vras

### ■ Horaires d'hiver

(de début novembre à fin mars) :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
de 9 h 30-11 h 50 et de 14 h 30-16 h 50 ;  
Samedi : de 9 h 30 à 11 h 50  
et de 14 h 30 à 16 h 50.  
Fermé le mercredi et le dimanche

## ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

**02 97 63 96 68**

Place Keruzen

stgildas@admr56.com

Permanences : mardi et vend. de 9 h à 12 h  
(contacter l'ADMR à Vannes au :  
02 97 47 59 64 les autres jours)

## Bureau d'informations touristiques

**02 97 53 69 69**

Rue Saint Goustan

tourisme@golfedumorbihan.bzh

A partir de septembre, du lundi au samedi,  
de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

## Bureau du port

**02 97 45 24 20**

Port aux Moines – Rue Pierre Michelot  
fermé du 16 octobre au 14 avril

## Cabinet infirmier

Karine Berthe, Carole Bessette  
Nadège Guérin, Catherine Le Moal

**02 97 45 15 62**

**06 71 59 69 60**

3, rue Saint-Goustan

## Compagnie des Transports Golfe du Morbihan - Vannes agglomération

**02 97 01 2210**

Kicéo ligne 24 • www.kiceo.fr

## Crouesty Taxis

**02 97 53 94 06**

## Ecole Saint-Goustan

**02 97 45 26 06**

Chemin du Puits David  
ecolesaintgoustan@gmail.com

## Espace Emploi de Rhuys

Zone d'activités de Kerollaire Nord  
56370 Sarzeau

■ Espace Emplois • **02 97 41 33 06**

■ Néo Emplois - groupe Néo 56

**02 97 48 01 68**

contact@neoemplois56.org

■ Proxim'Services - ASP Rhuys Muzillac

**02 97 48 27 62**

proximrhuysmuzillac@orange.fr

## Gare SNCF - Vannes

**36 35**

## Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

**02 97 68 14 24**

Parc d'Innovation Bretagne Sud II  
30 rue Alfred Kastler - CS 70206  
56006 Vannes cedex  
courrier@gmvagglo.bzh

## La Poste

**36 31**

37, route de Kercaradec  
(adresse provisoire durant travaux)

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h.  
Levée du courrier à 15 h du lundi au  
vendredi et à 11 h 30 le samedi

## Maison de l'enfance

**02 97 45 36 35**

Chemin du Puits David

jardindenfants.stgildasderhuys@orange.fr

## Masseurs-kinésithérapeutes

**02 97 45 14 19**

Christophe Perron, Fabienne Cotbreil,  
Françoise Arhan  
26, rue du Général de Gaulle

## Médecin

Docteur Pierre-Yves Tréguer

**02 97 45 26 70**

19 chemin J.B. Le Bot

(sur rendez-vous sauf urgences)

Docteur Benoît Dercourt

**02.97.26.45.33**

20, chemin du Clos Guillemette  
(sur rendez-vous)

## Médecin de garde

**02 97 68 42 42**

(plateforme téléphonique)

## Médiathèque

**02 97 45 31 25**

Place Mgr Ropert  
mediatheque.saint-gildas@gmvagglo.bzh

Ouvert du lundi au samedi

## Ostéopathe

Janet Trigolet

**02 90 73 64 64**

22 bis route de Sarzeau

## Pharmacie

Pierre Cornier et Anaïs Cazoulat

**02 97 45 29 41**

Rue Saint-Goustan

## Pharmacie de garde

**32 37**

## Résidence ARMOR pour personnes âgées

**02 97 45 16 07**

Rue Laënnec

## Services hospitaliers

### Centre hospitalier Bretagne Atlantique

**02 97 01 41 41**

20 Bd du Général Maurice Guillaudot  
56000 VANNES

### Hôpital privé Océane

**0 826 39 99 26**

Zone du Ténénio

11 rue du Docteur Joseph Audic

56000 VANNES

## Trésor Public

**02 97 41 81 12**

Vannes Ménimur

5 avenue Edgar Degas

56019 Vannes Cedex